

manière efficace. On ne saurait rien ajouter au tableau que vous en faites, et que déjà eux-mêmes avaient mis sous nos yeux en tant d'occasions.

"Il ne sert donc de rien d'être les amis de la France, protégés par elle, d'avoir contracté avec elle d'aussi anciens et respectables engagements! Cette incurie, cet oubli d'un devoir sacré nous couvrent de honte. Ah! quand on a un ami, et surtout quand on est fort, on s'empresse de le défendre, on s'en fait honneur. Ce qui se passe chez nous à cet égard est un aveu bien humiliant de notre faiblesse. C'est prouver, tout braves et généreux que nous pouvons être, qu'il est cependant des occasions où nous semblons n'avoir point de cœur.

"Peut-on voir en effet de sang-froid la démolition de ces malheureuses contrées? Les détails que vous en donnez font horreur. Ah! si nos voisins d'outre-Meuse avaient un peuple, une colonie grande ou petite qui se fussent mis sous leur protection, souffriraient-ils qu'on les opprimât? Ne mettraient-ils pas bon ordre aux affaires, n'en prendraient-ils pas les moyens? permettraient-ils que leur attachement pour ce peuple fût précisément la cause de sa perte, une raison de la détruire, de ne lui faire aucun quartier?

"C'est là qu'il serait beau de voir une de nos escadres opérer un débarquement, se montrer, se faire rendre raison, comme on fit en dernier lieu à la Cochinchine. Cela honorerait grandement aussi le nom français ferait bénir le gouvernement, nous ferait rendre des actions de grâces; toute la France serait fière de le voir faire un bon usage de ses forces. Sa justice dont nous parlions l'autre jour en fut un devoir. *Justitia elevat gentem.* Agir autrement n'est pas d'un peuple civilisé, encore moins d'un peuple chrétien.

"Le monde entier applaudira toujours à ce qui est grand. Entendez ce qu'on dit en Italie et partout d'un roi voisin que ses nobles et magnifiques sentiments élevaient au-dessus des princes les plus puissants. Dès qu'il s'est agi de réparer un grand scandale et une ériante injustice, il a offert sa brave armée ses vaisseaux, tout ce qui est à lui. Cette action si belle, si digne de lui et vraiment royale, lui fait admirer et bénir; oui, c'est un prince bémé de Dieu, mais celui qui aura donné cet exemple; notre gloire serait au-dessus de l'imitation, de faire en France ce qu'on annonce qu'il a fait à Turin.

"Mais pour Dieu, encore une fois, et pour l'honneur de notre pays, ne laissons pas nos pauvres frères de Liban à la merci de leurs cruels et féroces ennemis; le mal n'est déjà que trop grand. Ils ne reçoivent pas une insulte qui ne retombe sur nous; aussi en lisant l'histoire de leurs malheurs on se dit naturellement et que fait la France? ce non si beau qui devrait briller partout comme le soleil, qui devrait mettre à couvert tous ceux qui l'invoquent, ce non qui devrait être chéri, honoré, respecté partout.

"J'en parle ici en ami de l'humanité et de la justice, en ma qualité de citoyen, de chrétien, de prêtre, d'évêque, de Français; ce sont là d'aussi beaux titres qui peuvent bien ajouter quelque autorité à ce que je dis.

"Et puisqu'il est encore question de moi, Monsieur, dans votre excellent journal, ah! la belle et sainte pensée, pensée grande et toute française qui rappelle les plus beaux temps d'autrefois que celle d'ériger un monument à saint Louis, à notre grand roi, la plage même où il s'embarqua à Aiguas-Mortes pour voler à la conquête des lieux saints! Dieu bénira ce projet si digne de lui et de ce héros chrétien, si digne de la France dont il sera toujours le protecteur et le père.

"Recevez, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de ma plus parfaite considération. Votre très-humble et tout dévoué serviteur. M. J. évêque de Châlons."



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 29 OCTOBRE 1847.

LES BANQUETS RÉFORMISTES EN FRANCE.

Nos lecteurs ont eu occasion d'entendre déjà parler des Banquets Réformistes qui sont à l'ordre du jour en France. Dans ces banquets, comme on ne l'ignore pas, on se plaît à parler des heureux temps de la liberté; on rapporte tout ce qui s'y rattache de loin ou de proche; on s'entretient de la liberté de tous les peuples, de celle même des peuples les plus anciens; on jette un regard sur le monde actuel; on lève les épaules, on sourit de pitié, on jette un cri d'indignation et très souvent un cri de menace en appercevant, dans certaines contrées, le peuple peu respecté, le peuple dédaigné, méprisé par une poignée d'hommes qui n'ont souvent pour les distinguer des autres qu'un beau nom (s'il s'en trouve encore aujourd'hui?) et toujours des richesses immenses; on applaudit aux réformes exécutées dans tous les temps, mais surtout dans le siècle où nous vivons. Nécessairement on vient à parler de Pie IX, puisque de l'aveu de tout le monde il est un grand homme, un homme qui a déjà bien mérité des peuples, un homme dont on attend encore davantage. Au milieu des éloges qu'on lui donne, il arrive souvent qu'on lui suppose certains motifs très-peu charitables et très-peu conformes à la sainteté de l'Eglise dont il est le Chef visible. Jusqu'ici, c'est plutôt un excès de zèle qui porte à des suppositions de cette espèce; ce sont de ces fautes qui se passeront plus facilement que bien d'autres, y a-t-il des raisons qui en sont comme l'excuse. Mais c'est qu'on ne s'arrête pas là; c'est trop peu que de ne faire que des éloges; on ne se contente pas d'avoir félicité les gouvernements qui oppriment les peuples et leur imposent un joug des plus lourds. Pour certains de ces humanitaires à la façon des De Lamartine et des Victor Considérant, une assemblée, où l'on n'aurait tenu que le langage dont nous venons de parler, cette assemblée serait dénuée de tout intérêt que ces Messieurs aiment tant. On dirait qu'après les éloges mérités qu'ils donnent à Pie IX, ils se repentent d'avoir une fois dans leur vie rendu hommage au premier Pasteur de l'Eglise Catholique. Ne pouvant dimi-

ner la portée de ces éloges, ils se contentent alors de déverser l'injure et la calomnie sur le clergé en général. Nous ne pouvons remarquer de semblables passages sans éprouver un sentiment bien pénible, d'autant plus que toujours nous voyons avec la plus grande satisfaction et le plus grand contentement ces Messieurs humanitaires reconnaître les hautes qualités du Souverain-Pontife actuel. Mais il nous est impossible de garder le silence devant ces calomnies et les injures qui accompagnent ces éloges. Nous ne concevons pas en effet comment l'on peut croire qu'il soit impossible de donner des louanges à un homme quel qu'il soit, sans jeter l'injure et souvent plus que l'injure à d'autres hommes qui ont leur mérite aussi. C'est ainsi que l'on est sans cesse à condamner le gouvernement de Grégoire XVI; on va jusqu'à traiter ce saint Pontife de despote, de souverain oppresseur de ses peuples. A tout cela, voici quelle réponse on doit faire; c'est la même que nous avons déjà faite précédemment et d'autres sans doute avant nous: Le gouvernement qui existait aujourd'hui, n'aurait pas convenu, il y a cinq ans, il y a dix ans, il y a vingt ans; chaque époque a son caractère particulier, ses idées propres; et tel peuple qui peut aujourd'hui recevoir des mesures libérales, n'aurait souvent pu les recevoir auparavant qu'en mettant en péril la tranquillité publique, le salut des Etats, ou la stabilité des trônes. Quant aux injures que ces humanitaires adressent sans cesse au clergé catholique, nous en avons déjà eu des échantillons dans le discours de M. De Lamartine aux habitants de Mâcon; aujourd'hui voici un nouvel échantillon tiré du discours de M. Lherbette au banquet de Saint-Quentin; il sera facile de comprendre à quel honneur l'on a affaire en voyant quelles sont les lignes que sa main a tracées, et qu'il n'a pas craint de débiter publiquement:

"Quant à l'autorité morale, la seule dont il semblât que le Pape Pie IX, pût disposer, celle qui sert de base à son gouvernement, celle des croyances religieuses, elle a énormément perdu de son empire; et la majorité des prêtres de cette religion s'est prononcée contre son chef et veut l'enlever! quelques-uns même, dit-on, ne pleureraient pas sa perte. En un mot, le Pape était seul absolument seul!"

C'est là, comme on peut le voir, un libéralisme très-peu libéral; c'est un libéralisme qui veut se frayer sa route par la calomnie et l'injure; c'est un libéralisme qui veut la liberté sans religion; car il ne faut pas se le dissimuler, en s'attaquant au clergé, on a évidemment intention de s'attaquer à la Religion. Mais le bon sens des peuples rejetera cette liberté; l'Europe y a déjà goûté, et elle en a eu plus qu'elle ne l'eût désiré. Aujourd'hui ce libéralisme ne peut réussir; ceux qui le prônent ne parviendront pas à leur but; il faudra qu'ils cèdent devant la vraie Liberté, cette Liberté dont Pie IX nous montre l'étendard, cette Liberté précédée, accompagnée, suivie de la Religion. Il faudra qu'ils cèdent; car le mensonge et la calomnie sont trop évidents. Ce clergé Catholique, que l'on représente opposé à Pie IX et décidé à l'enlever; ce clergé, quoiqu'en disent M. Lherbette, le *Courrier Français* et tous leurs semblables, ce clergé marche avec son chef, il applaudit à ses sages réformes, il l'aide de tout son pouvoir, il presse aux populations des prières publiques pour demander au Très-Haut qu'il lui plaise faire réussir les pieux desirs du Souverain-Pontife, malgré tous les obstacles suscités par les ennemis de la vraie Liberté. En un mot, le clergé Catholique est tout entier en faveur de son Premier Pasteur, il marche avec lui, il lui prête son appui, et continuera ainsi pour faire triompher la sainte cause de la Liberté des peuples, Liberté si bien comprise par notre grand Pontife Pie IX, sans se mettre en peine des calomnies et des faussetés de ses détracteurs!

L'ADMINISTRATION DU JOUR.

(Traduit du Packet de Bytown.)

"A aucune époque de l'histoire politique du Canada il n'a existé plus qu'aujourd'hui de fortes raisons pour nous d'être actifs et décisifs. A l'injure qu'il est le fer est chaud, il ne faut pas le laisser refroidir; les réformistes doivent tous se mettre à l'œuvre; car il n'y a plus de doute qu'ils ne soient en majorité. Si ce n'était pas le cas, un gouvernement en pièces, revêtu de tous les attributs du pouvoir, tenant en mains les rênes dorées de l'Etat, et ayant sous ses ordres tous les moyens de corruption, ce gouvernement se maintiendrait-il par un pur suffrage? Un gouvernement placé dans la position dégradante de celui que nous avons aujourd'hui, est une absurdité, une honte et une disgrâce pour un peuple libre. C'est un gouvernement sans chef (car MM. Sherwood, Cameron et Badgley ne sont pas propres à cette fonction); il est sans honneur politique (car l'administration a perdu tout droit à cette sauvegarde assurée en abandonnant sa mesure favorite, le *University Bill*, par lequel elle s'était engagée à se maintenir ou à succomber); il est sans aucune action (car le pays n'en a pas encore reçu une mesure favorable); il est sans honnêteté (car ses membres ne tiennent leurs sièges que par l'intrigue et la corruption); enfin c'est un gouvernement qui est dans une misérable minorité (car autrement il n'aurait pas appelé ses indignes (ministres) qui sont un pouvoir pour venir le sauver de la destruction.

"Les hommes qui composent le ministère actuel sont de ceux qui n'ont d'autres vues que de s'enrichir aux dépens du pays, et qui comptent, parmi ceux qui dépendent d'eux et qui les supportent, bon nombre de gens intéressés qui sont les instruments les plus serviles que possède le Canada. Dans les listes des noms des membres de l'administration actuelle, on en trouve beaucoup qui appartiennent à des hommes qui n'ont d'autres droits à la faveur publique que celui que leur donnent les services rendus par eux, directement ou indirectement, au *Family Compact*, système si longtemps la plaie du Haut-Canada, et l'ennemi implacable de la justice égale. C'est par ce système inique que nos bureaux publics ont été remplis des esclaves du torisme, quelques-uns d'ailleurs leurs qualifications; c'est par ce système inique que le peuple a été dépouillé de son grand droit, la franchise électorale! L'influence du gouvernement a été employée contre

la liberté garantie au sujet par la lettre de la constitution, et on lui a substitué par toute la province un système de corruption. Quand nous voyons les principaux sièges dans le cabinet donnés aux amateurs et aux soutiens d'un pareil système, n'est-il pas temps de trembler pour les libertés d'un peuple? Quand nous voyons MM. Sherwood, Cayley, Cameron, Badgley et Papineau placés au faite du pouvoir; nous disons qu'il est temps que nous pensions à nous. Si cette administration sans principes comme elle l'est réellement, était composée d'hommes dont les talents réunis commanderaient le respect, leurs actions auraient beau être impolitiques, on pourrait encore trouver une faible apologie. Au lieu de cela, c'est un fait bien notoire que l'administration est comme un vaisseau sans gouvernail que la moindre tempête peut mettre en morceaux. Elle n'a pas de chef; car lorsque chacun se dit chef, c'est l'indice d'un manque de subordination.

"Au reste, un ministère, dépendant de l'indulgence d'une opposition puissante, ne peut pas durer; et nous sommes convaincus que dans les prochaines élections les choses vont changer. Le peuple maintenant possède les faits relatifs à la conduite du ministère actuel, et sans aucun doute, il a déjà pris la détermination de changer la face des affaires. Depuis longtemps le ministère ne serait plus, si les membres s'étaient imaginés une seule fois que le peuple avait été assez trompé et dupé par la distribution du patronage pour faire espérer d'obtenir encore une majorité pour le torisme. Mais nous sommes certains que cette espérance ne se réalisera pas, et que les Canadiens se souviendront des actes de M. Draper, de M. Smith et aujourd'hui de M. Sherwood! Examinons les faits; dès ce moment les toristes du Canada n'auront plus la liberté de fouler aux pieds les droits et privilèges de la majorité!"

Cet article appartient tout entier au *Packet* de Bytown; nous n'avons fait que supprimer quelques épithètes relatives aux membres du ministère actuel. Nous n'entendons pas par là dire que le *Packet* de Bytown se soit trompé; nous voulons seulement éviter de mettre dans nos colonnes des noms ou surnoms qui, lors même qu'ils sont vrais et justes, ne servent souvent qu'à exciter les passions.

Le *Packet*, dans cet article, parle comme l'organe du peuple; il demande à l'administration du jour ce qu'elle a fait pour le pays, et puis il trace la suite de ses actions. Il montre ce que le peuple a retiré de tout cela, et en passant il fait justice du *Family Compact*; enfin, il nous annonce le triomphe des réformistes dans la prochaine lutte électorale. C'est bien là le langage de l'homme qui a suivi jour par jour les actes de notre cabinet; c'est le langage de l'homme profondément blessé de cette conduite, le langage de l'homme qui voit la grande voix du peuple étouffée, et qui s'avance pour dénoncer les auteurs de ce grand crime, et à un peuple qui marche au combat. "Courage, concitoyens; la réforme doit triompher; faites votre devoir, arrive que pourra!" Nos lecteurs nous saurons sans doute gré de leur avoir transcrit ces lignes, et nous parlerons aisément si nous avons supprimé d'autres articles pour faire place à celui-ci.

EMECTES A ST. JOSEPH, DANS LA BEAUCE.

Les journaux de Québec nous apprennent une nouvelle des plus déplorables. Il paraît, par les faits que l'on connaît, que les commissaires d'écoles de la paroisse de St. Joseph dans la Beauce, ayant poursuivi devant les magistrats quelques habitants de la localité qui refusaient de payer la taxe des écoles, avaient obtenu jugement contre eux et envoyé des huissiers pour exécuter les jugements. Mais les habitants les repoussèrent violemment, en sorte que le grand-contable M. Downes dut s'y rendre avec deux hommes de police; mais il ne réussit pas mieux que les huissiers. Le shériff se mit donc en route accompagné de deux soldats et de deux huissiers, et éprouvant la même résistance, il revint à Québec chercher du renfort. Tout ceci se passait vendredi et samedi. Lundi matin le shériff et M. W. K. McCord, magistrat de police à la tête d'une brigade des carabiniers ont pris le chemin de St. Joseph pour essayer de nouveau de faire exécuter la loi. Ces faits sont presque tous répétés par les journaux de Québec, dont les deux publiés en langue française n'ont pas manqué de s'élever fortement contre cette résistance aux lois.

Pour notre part, nous ne pouvons entendre de sang-froid le récit de toute cette affaire. Nous nous demandons en effet comment il peut se faire que dans la Beauce ce qui renferme tant de citoyens instruits, tant de citoyens éclairés et ordinairement amis de l'éducation, on ait pu laisser toute la population d'une paroisse se mettre ainsi en opposition à l'autorité. Nous nous demandons comment il peut se faire que dans la Beauce qui renferme un bon nombre d'hommes de professions libérales, de cultivateurs instruits, on ait pu laisser ainsi à l'encontre toute cette population de St. Joseph, sans l'en retirer au plus vite. Comment peut-il se faire que, dès le moment que les notables ont vu les choses prendre une semblable tournure, ils ne se soient pas jetés au sein de la multitude égarée pour lui faire entrevoir le danger qu'elle courrait en se mettant ainsi à la merci de ses ennemis, en refusant d'obéir à la loi, et cela pour ne pas recevoir l'éducation? Ce sont des questions auxquelles nous ne savons pas quelles réponses on doit faire. Est-ce que par hasard tous ces notables seraient du nombre des gens en erreur? Mais c'est impossible; il devait y en avoir quelques-uns qui ne marchaient point ainsi contre les envoyés du pouvoir judiciaire. Eh bien! qu'ont-ils fait? ont-ils essayé de convaincre leurs concitoyens de leur erreur? ont-ils essayé de leur montrer le péril dans lequel ils étaient? ont-ils tenté de les ramener au bon sens et de leur épargner des malheurs? Nous ne le savons pas encore; mais il y a tout lieu de croire que bien

peu de gens ont bougé et que l'on a laissé la population s'égarer. Sans doute que dans ces endroits il existe quelques-uns de ces *Eteignois*, ces plus méchants hommes que nous ayons parmi nous; sans doute que ces ennemis de la tranquillité publique ont eu soin de persuader aux malheureux habitants de St. Joseph qu'ils ne doivent pas se laisser taxer, et qu'il faut de toutes manières s'opposer aux lois de cette espèce. Mais est-ce que ces *Eteignois* sont des hommes différents des autres. Comment se fait-il que l'on n'ait pas eu connaissance de leurs menées infâmes? Comment se fait-il, si l'on en a eu connaissance, qu'on leur ait laissé le champ libre, et qu'ils aient pu ainsi tromper, dupier, imposer la population, sans rencontrer sur leur route les honnêtes gens, les amis de l'éducation et par conséquent les vrais, les seuls amis du peuple? Nous le disons à regret, il nous semble que cette population a été laissée à la merci d'un infâme spéculateur, dont le but visible est d'obtenir la faveur des suffrages en flattant pour ainsi dire toutes les passions et les erreurs des habitants de cette localité. Mais nous avons pleine confiance dans M. McCord. Ce Monsieur s'est montré tout haut tout le plus; il aura dû ne pas se montrer différent en cette occasion. D'ailleurs ce n'est pas tant la population qui est coupable, que ceux qui l'ont égarée. Jamais en aucun pays on ne fait souffrir le grand nombre pour les menées sordides et basses que quelques hommes intéressés emploient pour s'attribuer le patronage du peuple. C'est toujours sur ceux-ci, sur ces ennemis du bien public que l'on doit faire main basse. Les *Eteignois* quel qu'ils soient, fussent-ils les citoyens les plus honnêtes dans les pays, ces *Eteignois* s'ils ont égaré la population par leurs discours séducteurs et opposés à la loi, doivent être traités devant nos tribunaux pour la répression de leur conduite anti-sociale. Il est temps que le régime de ces êtres sans principes comme sans patriotisme trouve une fin digne d'eux. Il faut de toute nécessité qu'enfin l'on fasse un exemple de ces spéculateurs de la vie des citoyens. Au nom des Canadiens, nous demandons que justice soit enfin rendue; nous demandons qu'enfin l'on daigne entendre la grande voix de la presse qui d'un bout du pays à l'autre a jeté le cri d'indignation contre ces hommes indignes du nom de citoyens. Il nous est pénible, il est vrai, d'avoir à nous opposer à quelques hommes qui se disent des lois; mais enfin il vaut bien mieux souffrir quelques êtres dégradés qui introduisent la contagion au sein de la population, que d'avoir sans cesse à entendre le récit d'émouvements et d'oppositions armées à l'exécution de la loi.

Tous nos confrères de la presse vont, nous l'espérons, engager un combat à mort contre ces ennemis du bien public; ils vont prendre les armes contre eux, et ne les déposeront que lorsqu'ils n'en auront plus parlé d'*Eteignois*! Tous nos concitoyens instruits doivent voir plus que jamais combien il est de leur devoir d'éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, et de ne pas l'exposer comme par le passé à recevoir les conseils perfides et machins d'hommes sans honneur et sans bonne foi. Nous faisons un appel à tous les Canadiens sans distinction et dans quelque partie du pays qu'ils se trouvent; nous les conjurons d'avoir assez de patriotisme pour prévenir le retour de scènes semblables à celles qui viennent d'avoir lieu à quelques lieues de Québec. Nous nous adressons enfin à tous les Messieurs du clergé en leur demandant de continuer comme par le passé, de ne jamais se lasser, et de bien convaincre le peuple que "sans éducation, c'est fini de nous!" "Sans éducation, nous n'avons que l'esclavage à attendre!"

D'après une dépêche télégraphique contenue dans la *Gazette de Montréal*, hier soir (25) les émeutiers de St. Joseph n'avaient pas encore été arrêtés.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DES MELANGES RELIGIEUX.

Québec, 27 octobre 1847.

M. L'ÉDITEUR.

Dans ma première lettre je vous ai fait part des impressions qu'avait produites sur moi la lecture du livre intitulé "L'Orient", récemment publié par notre compatriote M. Léon Gingras. En même temps je vous promettais une revue critique de cet ouvrage; mais, au moment où je vous écris, il me manque le loisir nécessaire à cette tâche, et aussi des notes nécessaires, essentielles au complément de ce travail. J'en ferai plus tard le sujet d'un article spécial.

L'objet de ce préambule m'a fait revenir assez naturellement à l'idée de tout ce que nous devons de faveur et d'encouragement effectif aux œuvres de composition canadienne, à cette littérature *in sol* souvent proncée, mais quelquefois aussi méconnue. Les recommandations pressantes, dont les journaux, — ceux du moins que nous aimons, — ne cessent d'appuyer la démonstration de cet urgent devoir, à quel degré vivent-elles encore dans notre souvenir? A chacun de répondre pour soi-même à cette introgation; j'insiste simplement à dire qu'entre le fait positif d'encourager les lettres et l'intention seule de les encourager, il y a toute la différence que l'on doit imaginer.

Au seul énoncé de cette distinction bien comprise, ne sentons-nous pas s'éveiller en nous le désir de perpétuer pour le Canada du présent et le Canada de l'avenir ce bel héritage de nos aïeux, cette langue, cette belle langue française qu'ont parlé MM. Vallières et Papineau, et qu'avec tant de charme et de puissance parlent aujourd'hui ces dignes représentants du nom Canadien que je n'ai pas besoin de nommer; et ne convenons-nous pas de nous-mêmes que pour être préservée de l'invasion d'idiomes étrangers, elle n'aura de meilleure sauvegarde que nos historiens, littérateurs, économistes, ceux enfin qui tiennent une plume indépendante pour la protection des intérêts moraux et civils du peuple et la défense de ses droits violés?

Sans doute, nous désirons préserver de malheur notre langue, et favoriser les lettres: ce bon vouloir existe, et je crois que nous en arriverons à prendre la chose au sérieux. Ceux qui désirent faire leur part de cette tâche patriotique auraient